

# ETAT DES LIEUX ET STRATÉGIES DE LUTTES CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES SUR LE BASSIN DU CHÉRAN



*Pêche aux cas pratiques  
6 octobre 2017 au Chatelard (73)*



## COMPTE-RENDU



Avec le soutien de :



Organisée par :



ASSOCIATION  
**RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE**

ASSOCIATION RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE  
7 RUE ALPHONSE TERRAY > 38000 GRENOBLE  
04 76 48 98 08 > [ARRAA@ARRAA.ORG](mailto:ARRAA@ARRAA.ORG)  
[WWW.RIVIERERHONEALPES.ORG](http://WWW.RIVIERERHONEALPES.ORG)

## La pêche en elle-même :

Le Syndicat Mixte Interdépartemental d'aménagement du Chéran (SMIAC) a réalisé entre 2015 et 2016 un chantier d'excavation de massifs de Renouée avec exportation vers site pour criblage-concassage et réutilisation des matériaux sur site.

Le 6 octobre 2017, Régis Talguen, technicien de rivière du SMIAC, a proposé une pêche aux cas pratiques aux adhérents de l'Association Rivière Rhône Alpes Auvergne pour présenter le bilan de l'expérience d'éradication de la renouée un an après et les suites prévues à ce projet.

Une présentation en salle et une visite de terrain ont permis aux 23 participants de découvrir les résultats de ce chantier.

## Participants :

Nom	Organisme	CP	Ville
Alexandre ALLIES	AMETEN	38190	VILLARD-BONNOT
Richard ANDREOSSO	Département de l'Isère	38460	CREMIEU
Justin AUDENINO	AMETEN	38190	VILLARD-BONNOT
Marie BAR	SILA	74962	CRAN GEVRIER
Laurence BLANC	SNCF	73000	CHAMBERY
Tanguy CATTET	SMBVA	73400	UGINE
Matthieu CHABANON	SMECRU	74910	BASSY
Fabien CHAIX	Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	38160	SAINT-MARCELLIN
Marie COMBAZ	SMBVA	73400	UGINE
Audrey DEMORE	CEVE	69007	LYON
Luc JAGER	Rhizomex	73410	La Biolle
Lionel GUITARD	HYDRETTUDES	74370	ARGONAY
Yan HECKETSWEILER	Recherche d'emploi	38500	COUBLEVIE
Tess MAITREHANCHE	DDT 73	73000	CHAMBERY
Julien PERRIN	VINCI Construction Terrassement	69000	MEYZIEU
Claire RAMEAUX	Département de la Savoie	73000	CHAMBERY
Stéphane RENE	DDT DE LA SAVOIE	73000	CHAMBERY
Chloé RENOARD	ARRAA	38000	GRENOBLE
Eric SOULLIAERT	PROFILS ETUDES - Plaine de l'Ain	01360	LOYETTES
Anthony SULPICE	Chambéry Métropole Coeur des Bauges	73000	CHAMBERY
Regis TALGUEN	SMIAC	74540	ALBY SUR CHERAN
Loic THEVENARD	DDT Savoie - SEEF	73000	CHAMBERY
Gaëlle VERJUS	PROGEO Environnement	38600	FONTAINE

## Les Pêches aux cas pratiques de l'ARRA<sup>2</sup> ?

### Un bon moyen de partager son expérience et ses connaissances !

Ces rencontres sont destinées à faciliter les échanges d'expériences et le partage de connaissances entre professionnels des milieux aquatiques et de l'eau. L'ARRA<sup>2</sup> offre la possibilité aux collectivités locales de valoriser leurs actions en proposant des visites de terrain (réalisations, chantiers, projets) ou réunions aux autres membres du réseau. L'objectif est de diffuser les bonnes pratiques et d'échanger avec ses pairs autour des projets locaux.

Venez retrouver [les pêches organisées](#) sur notre site !

Si vous aussi vous souhaitez proposer une visite de terrain ou une rencontre aux membres du réseau, n'hésitez pas à nous contacter à [arraa@arraa.org](mailto:arraa@arraa.org).

## PHASE 1 : DIAGNOSTIC

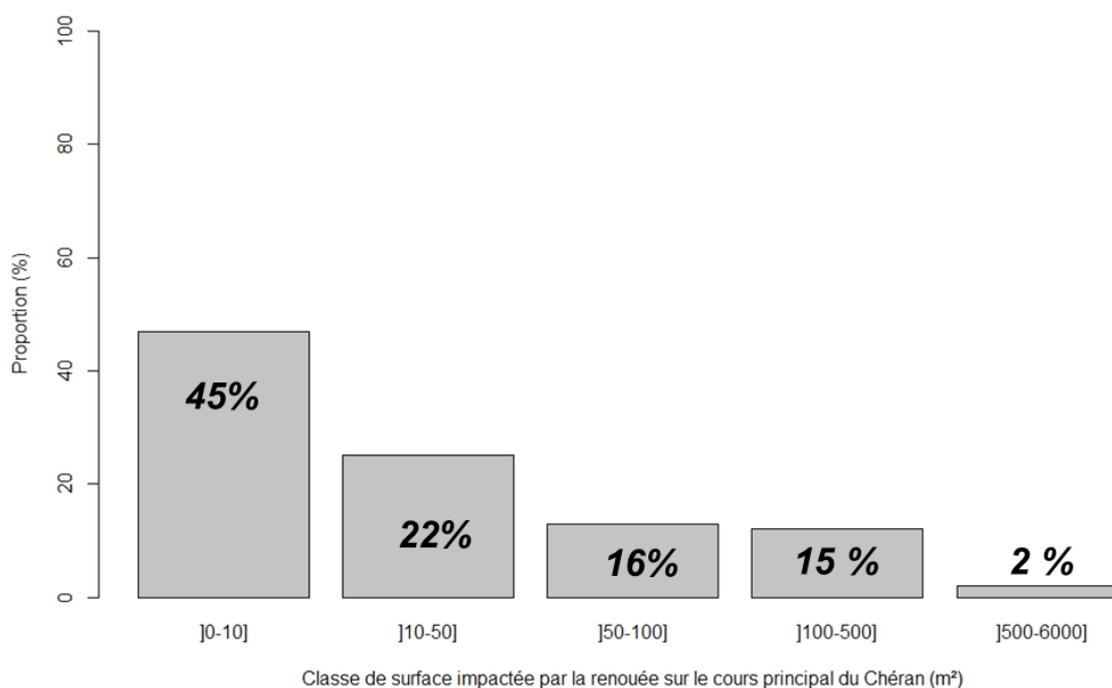
Entre fin juillet et fin septembre 2013, le bureau d'étude GREN a réalisé un diagnostic sur l'intégralité du Chéran et ses affluents ce qui représente 120 km de cours d'eau.

Les prospections réalisées par le SMIAC sur les invasives en 2013 ont également été intégrées à ce diagnostic.

Voici les invasives répertoriées :

Résumé	Surface impactée (m <sup>2</sup> )	Nombre de sites infectés
<b>TOTAL Balsamine</b>	<b>24 394</b>	<b>393</b>
<b>TOTAL Solidage</b>	<b>2 387</b>	<b>33</b>
<b>TOTAL Renouée du Japon</b>	<b>25 201</b>	<b>590</b>
<b>TOTAL Topinambour</b>	<b>30</b>	<b>3</b>
<b>TOTAL vigne vierge</b>	<b>5</b>	<b>71</b>
<b>TOTAL Buddleia</b>	<b>3 902</b>	<b>99</b>

Analyse Statistique des massifs de Renouée :



67% des massifs de Renouée ont une surface < 50 m<sup>2</sup> soit une taille « assez facilement gérable ».

Le diagnostic fait ressortir une situation préoccupante avec des actions prioritaires à mener sur la balsamine et la renouée du japon depuis l'amont vers l'aval.

L'éradication de la Renouée est jugée encore possible sur le cours principal du Chéran sur les Bauges et sur les affluents du Chéran.

## PHASE 2 : DÉFINITION DES OBJECTIFS



Concernant la renouée du japon, l'objectif est l'éradication sur la partie amont du bassin versant.

Sur le Chéran, le syndicat vise l'éradication de la Renouée du Japon d'École jusqu'au pont de Banges.

A l'Aval d'Alby sur Chéran, on estime que c'est trop tard. Un contrôle de l'envahissement sera alors opéré (fauchage, arrachage précoce).

Sur les affluents, l'éradication concernera en priorité la Renouée du Japon sur tous les affluents du Chéran sauf la Néphaz (partie amont uniquement).

La technique utilisée est le criblage-Concassage.

La Renouée du Japon dans les Bauges représente 65 massifs (de 0,5 m<sup>2</sup> à 1790 m<sup>2</sup>) sur 3 000 m<sup>2</sup> soit environ 7500 m<sup>3</sup> estimés.

## PHASE 3 : PROGRAMME D' ACTIONS

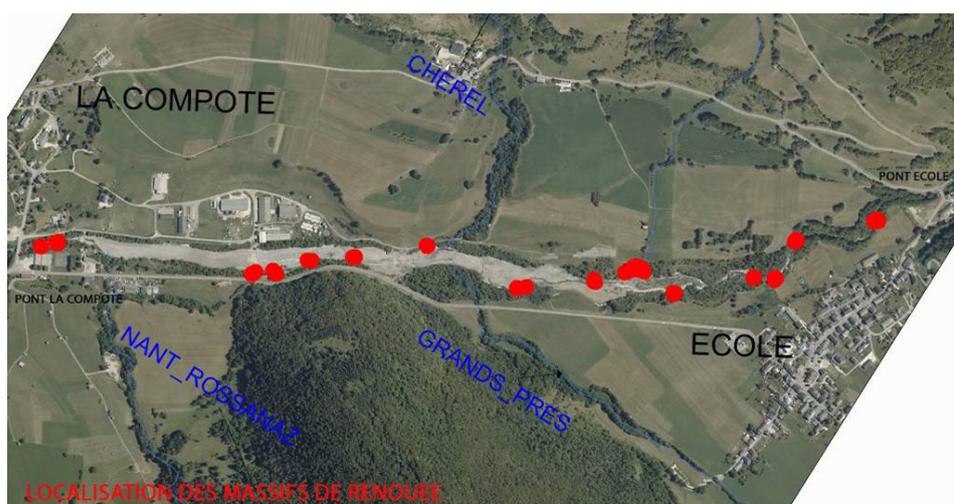
Les actions d'éradication font l'objet d'un programme d'action quinquennal qui s'étendra sur la période 2018-2020 pour un budget estimé à 420 000 € HT (dont 273 268 € Bauges) et financé par le programme Interreg Alcotra (72%), l'Agence de l'Eau RMC, les conseils départementaux et le SMIAC.

## RETOUR SUR LES TRAVAUX 2015 /2016

Entre 2015 et 2016, le syndicat a lancé des travaux d'éradication de la renouée du japon sur le Chéran du Pont d'École au pont de la Compôte et sur le ruisseau de Grand Pré.

37 massifs de renouée ont été traités ce qui représente un volume d'environ 900 m<sup>3</sup>.

Le syndicat a fait appel à des entreprises pour ce travail d'éradication.



Cela a nécessité de se rendre sur les lieux en amont pour bien repérer les massifs pour ne rien oublier voir même retrouver de nouveaux massifs et repérer les accès parfois difficile. Un technicien du syndicat était au début sur place pour repérer le rhizome avec les opérateurs et les former sur la technique d'extraction. Les godets devaient être à moitié pleins pour ne pas risquer de disséminer la plante.



La remise en état des sites extraits a parfois été très succincte (remise en place de matériaux alluvionnaires présents à proximité (sans toile de coco, ni végétalisation !). La végétalisation s'est faite naturellement par la suite.

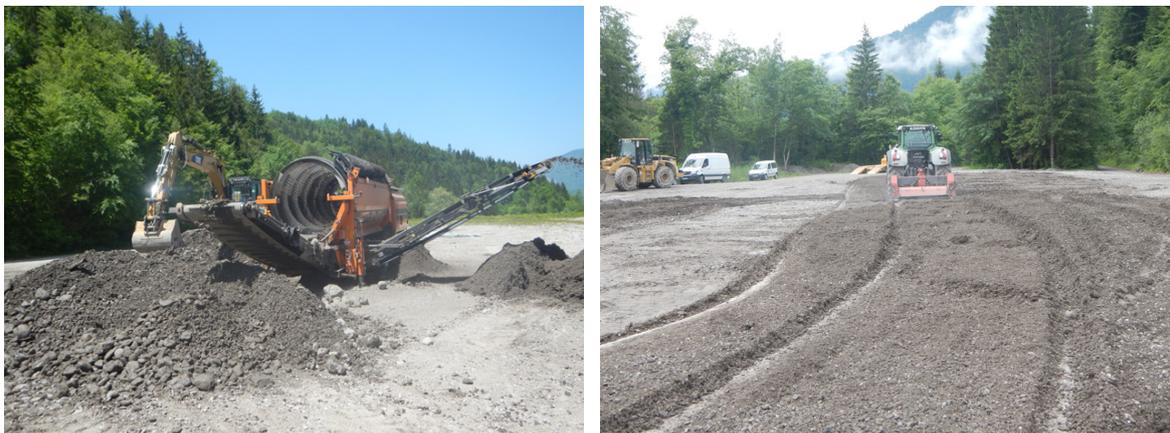


Les matériaux extraits ont été acheminés sur un site adapté (matériaux compactés épaisseur > 0,8m) situé à 14 km.

Les matériaux ont été ensuite criblés par un trommel (grille de 20 mm) permettant de séparer les matériaux terreux < 20mm (non contaminants) de la fraction grossière contenant les rhizomes de Renouées et les matériaux grossiers.

Ces matériaux grossiers ont ensuite été étalés sur une épaisseur inférieure à 15cm et concassés par un passage au brise-Cailloux par des passes croisées et chevauchantes jusqu'à l'obtention d'un diamètre suffisamment fin (14 passes).

Les matériaux concassés ont ensuite été remis sur site pour former une bande test en fond de forme, et les matériaux terreux non contaminants remis au-dessus puis végétalisés par enherbement.



## LE BILAN :

Le bilan 1 an et demi après les travaux est très positif puisqu'aucune repousse n'a été constatée sur les matériaux traités.

Sur les sites excavés, il y a un taux de réussite de 85%, il restait 5 massifs ou il y avait des repousses en 2017.

L'équipe du SMIAC fait de la surveillance régulière avec arrachage précoce via un chantier d'insertion qui passe sur les sites une fois par mois.

Crédit photo : SMIAC

*L'Association Rivière Rhône Alpes Auvergne est un réseau d'acteurs pour la gestion globale des milieux aquatiques et de l'eau qui rassemble plus de 1 300 professionnels afin de favoriser les échanges et mutualiser les expériences.*

*Pour répondre aux besoins de ses adhérents, l'ARRA<sup>2</sup> propose à ses adhérents d'organiser des rencontres destinées à faciliter les échanges d'expériences et le partage de connaissances entre professionnels des milieux aquatiques et de l'eau : les Pêches aux cas pratiques.*

*Ce compte rendu propose une synthèse de la Pêche organisée par le SMIAC le 6 octobre 2017 sur la commune du Chatelard (73).*



ASSOCIATION  
**RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE**

ASSOCIATION RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE  
7 RUE ALPHONSE TERRAY > 38000 GRENOBLE  
04 76 48 98 08 - [ARRAA@ARRAA.ORG](mailto:ARRAA@ARRAA.ORG)  
[WWW.RIVIERERHONEALPES.ORG](http://WWW.RIVIERERHONEALPES.ORG)